



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ARPAJON  
SAID 2EME SECTEUR  
29 AVE DU GENERAL DE GAULLE  
91295 ARPAJON CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 42 320 084 383

Référence de l'avis : 22 91 A044958 22

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

APP 2614  
26 RUE THEOPHILE LE TIEC  
  
91520 EGLY

Numéro FIP : 910 03 06 8227837789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 91117

### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
SIP ARPAJON  
SAID 2EME SECTEUR  
29 AVE DU GENERAL DE GAULLE  
  
91295 ARPAJON CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Revenu fiscal de référence :** 24 448  
**Nombre de parts :** 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 05 42 320 084 383

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CLERFAYT

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		C	T		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés		2,50
<b>Détail des revenus</b>					
Salaires.....		Déclar. 1 23609		Enfant(1) 0	Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2361				
Pensions alimentaires perçues.....	3600				
Abattement spécial de 10%.....	- 400	24448		0	24448
Salaires, pensions, rentes nets.....					
<b>Revenu brut global.....</b>					<b>24448</b>
<b>Revenu imposable.....</b>					<b>24448</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>					0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1		Montant retenu 1	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....					0
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>					- 0
Montant net de votre imposition.....					0
<b>IMPOT NET</b>					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>					
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>					
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :					0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.					
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>					
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....					24448
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>					
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :					

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

**Avis d'impôt établi en 2022**

N°fiscal : 05 42 320 084 383

**Impôt sur les revenus de 2021**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Plafond total de 2020.....

**Déclar. 1**

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401